

INSCRIPTION SAISON 2025-2026

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Sexe : ☐ M ☐ F

E-m@il (indispensable) :

Adresse :

C.P. [][][][][][] Ville :

Téléphone 1 :/...../...../...../.....

Téléphone 2 :/...../...../...../.....

La présente inscription vaut adhésion à l'Amicale Laïque de Condat sur Vienne et emporte acceptation de l'adhérent au règlement intérieur de l'association consultable et disponible au siège de l'Amicale et sur son site internet www.alcondat.fr.

Modes de règlement acceptés : CB, chèque à l'ordre de l'A. L. Condat, espèces, tickets Loisirs CAF, Coupons Sport et Chèques vacances ANCV, Shake@do87, Pass 'Club et bons Intermarché Ventadour le « Mois du Sport » reçus au cours du mois de mai 2025.

Facilité de paiement possible : règlement en 2 ou 3 fois possible avec si par chèque remise de tous les chèques le jour de l'inscription. (chèque antidaté interdit), .

⚠ Toute inscription doit être complète, obligatoirement accompagnée du règlement et des pièces à fournir selon l'activité. Le règlement de l'inscription doit être effectué par activité et par personne.

*** Cadre strictement réservé au Secrétariat de l'AL Condat ***

☐ CB ☐ Espèce ☐ DON

☐ Chèque
.....
.....
.....

☐ Autre DATE DE REMISE :

📍 Espace Bernard Caramigeas. 19 Rue Jules Ferry. 87920 Condat sur Vienne

☎ 05.55.06.13.29 - alcondat87920@gmail.com - www.alcondat.fr



SECTION MULTI KIDS & SPORTS



L'inscription comprend l'adhésion à l'amicale et la participation à l'activité.

☐ ADHÉRENT MULTI KIDS & SPORTS DONATEUR		A régler
	Inscription + Don Déduction impôts 66%	
☐ COURS 1h/semaine	25 € + 175 € Coût après défiscalisation : 84,50€	
ou ☐ ADHÉRENT MULTI KIDS & SPORTS		
☐ COURS 1h/semaine	150 €	
et		
☐ RÉSIDENT HORS COMMUNE (à régler une seule fois par saison et par personne)	+ 5 €	+
☐ SI ADHÉSION DÉJÀ RÉGLÉE DANS UNE AUTRE SECTION Autre section à préciser :	☐ -10€ JEUNES > 2008 ☐ -20€ ADULTES < 2007	-
Total à régler		

HORAIRES / LIEU

☐ Enfants (2020/2021/2022) - Mardi 17h00 / 18h00

Salle Yves Montand

PIECES A FOURNIR A L'INSCRIPTION

Pour les mineurs : attestation de réponse au questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur dans le cadre des articles D.231-1-4-1 et A.231-3 du Code du Sport.

Le cas échéant, Certificat Médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme datant de moins de 6 mois.

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal :